

**MAIRIE DE MAVILLY-MANDELLOT**  
**séance du 30 juin 2014**

L'an deux mil quatorze, le trente juin à 20 h 00 les membres du Conseil Municipal de la commune de MAVILLY-MANDELLOT, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Thierry LAINE, Maire,

Etaient présents Mesdames, PINTE Martine, FINOT Béatrice, GERARD Annick, Messieurs Sylvain BRUCHARD, Guy DROMARD, Régis MARLET, Alain GAGNEPAIN, Cyril JACOTOT, Alexander COLLEY,

Etait absent : Monsieur Alain DUCHESNE

A l'ouverture de séance, Monsieur le Maire a remercié tous les bénévoles pour le déménagement de la mairie qui se trouvera pendant tous les travaux du bâtiment communal dans la **salle de Loisirs** aux mêmes heures d'ouverture. L'école quant à elle, sera déménagée le vendredi 4 juillet à 17 h après le dernier jour de classe et l'emménagement est prévu à Meloisey le 29 août 2014.

***Arrêt du Plan Local d'Urbanisme (délib 2014 - 32)***

Considérant que ce projet est prêt à être arrêté pour être ensuite transmis pour avis aux personnes publiques qui ont été associées à l'élaboration, aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale directement intéressés, qui en ont fait la demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de tirer le bilan de la concertation :

- Aucune observation de nature à remettre en cause les orientations retenues n'ayant été relevée, le conseil municipal considère ce bilan favorable et décide de poursuivre la procédure.
- d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme.

***"Cœur de Village" le bâtiment de la mairie – emprunt (délib 2014 - 33)***

Monsieur le Maire explique le résultat des différentes offres des banques concertées pour l'emprunt relatif aux travaux de la mairie, il s'avère que le Crédit Agricole est le plus intéressant.

Après avoir délibéré, le Conseil demande et autorise Monsieur le Maire à poursuivre la demande d'emprunt auprès du Crédit Agricole.

***CCAS (délib -2014- 34)***

A la suite des nouvelles élections municipales de mars dernier, une nouvelle élection des membres du CCAS doit avoir lieu.

Après délibération a été élu au bureau du Centre communal d'action sociale

***Elus :***

Madame Béatrice FINOT  
Madame Martine PINTE  
Madame GERARD Annick

***Hors élus :***

Madame Cécile DEMONT  
Madame Marie France GAGNEPAIN  
Monsieur Michel MEUNIER  
Monsieur Hubert SUBLET

***Voirie***

La subvention a été notifiée. Une question c'est posée sur la réalisation de ce tronçon : la totalité ou non de la rue Molle Pierre ? Après délibération le Conseil à l'unanimité a décidé que la totalité de la rue Molle Pierre serait faite.

Les appels d'offres vont être lancés avec une variante dans le descriptif de ces travaux :

- 1) juste la bande de roulement
- 2) la bande de roulement plus l'accotement.

***Ecole :***

A la rentrée 2014-2015 les enfants auront classe le mercredi matin et finiront le soir à 16 h avec 45 mn de périscolaire. La communauté d'Agglomération de Beaune prendra la compétence de ce périscolaire. Une participation des parents sera demandée.

**Questions diverses**

*Presbythère :*

Monsieur le Maire est chargé de demander à différents organisme une estimation des bâtiments. Il y aurait possibilité de faire plusieurs habitats.

*Comptes rendus des différentes commissions*

*Plan d'aménagement durable de la forêt :*

En cours

*Immeuble en péril :*

Il va être demandé aux différents propriétaires d'immeubles menaçants, de prendre des mesures de réparations sur les toitures pour la sécurité public.

*Démolition de la mairie*

Le parquet de l'école et les tomettes ont été achetés.

Prochain Conseil 8 septembre 2014

Fin de la séance à 22 h 45